

DE LA PROTECTION DE LA NATURE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE : GENÈSE D'UN OXYMORE ÉTHIQUE ET POLITIQUE

Donato Bergandi, Patrick Blandin

Armand Colin | « Revue d'histoire des sciences »

2012/1 Tome 65 pages 103 à 142		
ISSN 0151-4105		
ISBN 9782200928018		

ISBN 9/82200928018	
Article disponible en ligne à l'adresse :	
http://www.cairn.info/revue-d-histoire-des-sciences-2012-1-page-103.htm	
!Pour citer cet article :	
Donato Bergandi, Patrick Blandin, « De la protection de la nature au développement durable : Genèse d'un oxymore éthique et politique », <i>Revue d'histoire des sciences</i> 2012/1 (Tome 65), p. 103-142. DOI 10.3917/rhs.651.0103	

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

De la protection de la nature au développement durable : Genèse d'un oxymore éthique et politique*

Donato BERGANDI **
Patrick BLANDIN ***

Résumé: Le concept de développement durable s'enracine dans l'histoire des mouvements de préservation de la nature et de conservation des ressources naturelles et de leurs relations avec les sciences de la nature, en particulier l'écologie. En tant que paradigme sociétal, à la fois écologique, politique et économique, il se présente comme un projet politique idéal applicable à l'ensemble des sociétés, qui prétend dépasser l'opposition entre ces deux visions profondément divergentes des relations homme-nature. L'analyse des textes internationaux pertinents permet de dégager les principes fondamentaux, interdépendants, qui structurent ce paradigme : démocratie effective, soutenabilité sociale et respect de la capacité de renouvellement des systèmes écologiques. En dépit de concessions formelles aux préservationnistes, avec l'affirmation de la valeur intrinsèque de la biodiversité, le développement durable est explicitement anthropocentré et se situe dans la filiation directe du conservationnisme. Parce que ses principes fondamentaux ne sont pas mis en œuvre de façon intégrée, son évocation rituelle ne réussit pas à cacher ses contradictions profondes, éthiques et politiques, lesquelles l'obligeront à rester dans le champ de l'utopie.

Mots-clés : conservation ; démocratie ; développement durable ; écologie ; George Perkins Marsh ; Gifford Pinchot ; John Muir ; préservation ; protection de la nature ; Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles (UICN) ; utopie.

Summary: Sustainable development is rooted in the history of movements for the preservation of nature and for the conservation of na-

^{*} Cet article a bénéficié du support du programme blanc ANR ED2AO.

^{**} Donato Bergandi, Muséum national d'histoire naturelle, département Hommes natures sociétés, Centre Alexandre-Koyré, UMR 8650 (EHESS, CNRS, MNHN), CP 22, 57, rue Cuvier, 75005 Paris.

E-mail: bergandi@mnhn.fr

^{***} Patrick Blandin, Muséum national d'histoire naturelle, département Hommes natures sociétés, Éco-anthropologie et ethnobiologie, UMR 7206 (MNHN, CNRS, université Paris-VII), CP 135, 57, rue Cuvier, 75005 Paris.

E-mail: blandin@mnhn.fr

tural resources, and of their relationships with natural sciences, ecology having a central role. As a societal paradigm, at the same time ecological, political, and economical, sustainable development embodies ideal policy for all societies, and is supposed to overcome the opposition between these two diverging views of man-nature relationships. The analysis of international texts devoted to sustainable development emphasizes fundamental, interdependent, principles: true democracy, social sustainability, and respect for the resilience of ecological systems. Despite formal concessions to preservationists, by recognizing the intrinsic value of biodiversity, the sustainable development concept is clearly anthropocentric, and is in direct line of descent from conservationism. As its fundamental principles are not implemented in an integrated way, its ritual evocation fails to hide strong ethical and political contradictions, and it will get stuck with utopia.

Keywords: conservation; democracy; sustainable development; ecology; George Perkins Marsh; Gifford Pinchot; John Muir; preservation; protection of nature; International Union for Conservation of Nature (IUCN); utopia.

« The first principle of conservation is development, the use of the natural resources now existing on this continent for the benefit of the people who live here now. »

(Gifford Pinchot, 1909, 72¹.)

« Now, it never seems to occur to these far-seeing teachers that Nature's object in making animals and plants might possibly be first of all the happiness of each one of them, not the creation of all for the happiness of one. »

(John Muir, 1916, 138-139².)

Cet article aborde un sujet de recherche qui se trouve à l'interface entre les sciences naturelles, les sciences humaines et la société. Un tel sujet est caractérisé par un enchevêtrement complexe de dimensions à la fois scientifiques, éthiques, politiques, et plus largement d'ordre social. Au vu de la spécificité et de la complexité d'un tel sujet, nous avons décidé de faire référence à la dimension scientifique en tant qu'arrière-plan structurant l'ensemble des dynamiques sociales qui ont présidé au processus de transformations multiples que le mouvement envi-

^{1 -} Gifford Pinchot, Conservation, in *Addresses and proceedings of the First national conservation congress*, August 26-28, Seattle (Washington: The executive committee of the National conservation congress, 1909), 72.

^{2 -} John Muir, A thousand-mile walk to the gulf (New York: Houghton Mifflin Company, 1916), 138-139.

ronnementaliste a rencontré à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Le titre donné à l'article reflète, d'emblée et sans équivoque, le choix de mettre en avant l'analyse des dimensions éthiques et politiques du modèle du développement durable. Un tel choix est dû à plusieurs raisons. D'abord, il faut considérer qu'en ce qui concerne ce modèle, les dimensions non strictement scientifiques ont le dessus sur la dimension scientifique. Ensuite, le modèle du développement durable utilise les propositions scientifiques comme support sur lequel fonder des politiques de gouvernance où l'usage qui est fait des termes scientifiques a, parfois, tendance à en altérer la substance. Leur signification primaire est reléguée en arrière-plan pour donner vie à de nouvelles significations qui n'ont que des relations ténues avec la science. L'appropriation du lexique et des théories scientifiques, en particulier provenant de l'écologie, pourrait laisser penser que la science y joue un rôle primaire. En réalité, plusieurs indices démontrent que, dans ce modèle, la dimension scientifique représente plutôt la « toile de fond », le paysage, certes nécessaire, mais qui ne joue pas le rôle de protagoniste. Dans ce contexte, les gestes, les hauts faits, concernent plutôt la dimension sociale et en particulier les liens reliant les systèmes naturels – considérés essentiellement comme des ressources – et les dynamiques socio-économiques, éthiques et politiques des populations humaines.

À ce propos, d'une manière emblématique, il suffit de prendre acte de ce que devient l'« approche écosystémique » dans le modèle du développement durable. L'approche écosystémique cesse d'être perçue comme une « méthodologie scientifique » représentative d'une phase de développement spécifique de l'écologie émergeant d'une longue et dure compétition épistémologique entre perspectives organicistes et réductionnistes ³. L'approche écosytémique dans la 5e conférence des parties à la

3 - Pour la confrontation épistémologique entre l'organicisme, l'holisme et les perspectives réductionnistes, voir Frederic Edward Clements, Plant succession: An analysis of the development of vegetation, publ. 242 (Washington, D.C.: Carnegie Institution of Washington, 1916); Henry Allan Gleason, The structure and development of the plant association, Bulletin of the torrey botanical club, 44/10 (1917), 463-481; Arthur George Tansley, The use and abuse of vegetational concepts and terms, Ecology, 16/3 (1935), 284-307; Raymond Laurel Lindeman, The trophic-dynamic aspect of

Convention sur la diversité biologique (COP-5, Nairobi, 2000) est ainsi définie :

« L'approche écosystémique est une stratégie de gestion intégrée des terres, des eaux et des ressources vivantes, qui favorise la conservation et l'utilisation durable d'une manière équitable. Ainsi, l'application d'une telle approche aidera à assurer l'équilibre entre les trois objectifs de la Convention que sont la conservation, l'utilisation durable et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques. »

Il est plus qu'aisé de constater qu'une telle définition de l'approche écosystémique, même si elle garde des liens ténus avec l'écologie, met en avant la dimension « gestionnaire » et non épistémique des relations existant entre les hommes et le reste de la nature.

Du point de vue de la généalogie historique, c'est à la fin du XIX^e siècle que commence réellement l'histoire du développement durable. Nous nous proposons de montrer qu'elle est étroitement associée à celle des mouvements de protection de la nature d'un côté et de conservation des ressources naturelles de l'autre. Ces mouvements avaient des fondements idéologiques, philosophiques et éthiques différents. Nous montrerons que le concept de développement durable est issu de leur confrontation, en un long processus au cours duquel leurs relations avec la science ont considérablement évolué. L'analyse des textes internationaux successifs qui fondent ce concept, en dégageant ce qui en constitue l'armature épistémologique, permettra d'y révéler l'empreinte de cette histoire. Nous explore-

ecology, Ecology, 23 (1942), 399-417; Eugene Pleasants Odum, Fundamentals of ecology (Philadelphia: W. B. Saunders Company, 1953 (1^{re} éd.), 1959, 1971); Id., Ecology and our endangered life-support systems (Massachusetts: Sinauer Associates, Inc. Publishers, 1993); Frank Benjamin Golley, A history of the ecosystem concept in ecology: More than the sum of the parts (New Haven, C.T.: Yale University Press, 1993). Voir aussi les articles suivants de Donato Bergandi, « Reductionist holism »: An oxymoron or a philosophical chimaera of E. P. Odum's systems ecology?, Ludus vitalis, 3/5 (1995), 145-180; Les métamorphoses de l'organicisme en écologie: De la communauté végétale aux écosystèmes, Revue d'histoire des sciences, 52/1 (1999), 5-31; Eco-cybernetics: The ecology and cybernetics of missing emergences, Kybernetes, 29/7-8 (2000), 928-942; Multifaceted ecology between organicism, emergentism and reductionism, in Astrid Schwarz, Kurt Jax (eds.), Ecology revisited: Reflecting on concepts, advancing science (Dordrecht (Netherlands): Springer, 2011), 31-43.

rons alors l'hypothèse selon laquelle le développement durable, tel qu'en usent les pouvoirs politiques et économiques, engendre de profondes contradictions, qui ne pourraient être surmontées que par une mise en cohérence des présupposés éthicopolitiques et des concepts scientifiques qui fondent toute législation visant à régir à la fois les relations entre les hommes et celles qu'ils entretiennent avec la nature.

L'homme en guerre contre l'ordre de la nature : La vision d'un catastrophiste d'avant-garde

En 1864, George Perkins Marsh (1801-1882) publiait *Man and nature* ⁴, un livre qui influencera grandement le développement du mouvement environnementaliste. Fruit d'une approche encyclopédique, il se situait à l'interface de plusieurs disciplines scientifiques, telles que la géographie humaine, l'histoire économique des sociétés, l'écologie en émergence ⁵; il préfigurait l'écologie humaine, qu'Élisée Reclus ⁶ ébauchait de son côté en Europe, voire l'écologie de la restauration, qui ne se structurera qu'à la fin du xx^e siècle ⁷.

L'espèce humaine, constatait Marsh, est en mesure de manipuler la nature avec un impact sans égal. La révolution industrielle portait cet impact à un niveau sans précédent, mais depuis longtemps les politiques menées vis-à-vis des milieux naturels avaient déjà eu des conséquences catastrophiques. De fait, les sources historiographiques montraient que la fertilité des sols, au Moyen-Orient, en Mésopotamie, en Espagne, en Grèce et dans bien des régions d'Italie, avait fortement diminué au cours du temps. Parmi les causes principales de ce phénomène, qui avait atteint son apogée au Moyen Âge mais avait duré jusqu'au

- 4 George Perkins Marsh, Man and nature: Or, physical geography as modified by human action (New York: Charles Scribner, 1864).
- 5 Le terme « écologie » fut inventé en 1866 par le biologiste allemand Ernst Haeckel, mais le domaine scientifique correspondant s'ébauchait depuis longtemps, à partir de plusieurs courants de pensée. Voir par exemple Jean-Paul Deléage, *Une histoire de l'écologie* (Paris : La Découverte, 1991) ; Jean-Marc Drouin, *L'Écologie et son histoire* (Paris : Flammarion, 1997) ; Pascal Acot, *The European origins of scientific ecology*, 2 vol. (Amsterdam : Gordon & Breach, 1998).
- 6 Voir notamment Donato Bergandi, The geography of human societies, in Acot, op. cit. in n. 5, vol. 2, 521-533.
- 7 Voir par exemple Édouard Le Floc'h et James Aronson, Écologie de la restauration : Définition de quelques concepts de base, *Natures, sciences et sociétés,* hors-série (1995), 29-35.

XIX^e siècle, Marsh stigmatisait les impôts et autres charges iniques mis en place par l'Empire romain puis par l'Église. Même si des causes géologiques jouaient un rôle, le manque de connaissances des processus naturels ne pouvait que faciliter le développement de pratiques s'avérant destructives. En conséquence, Marsh prônait la prudence dans toute opération transformatrice du monde organique et inorganique, d'autant plus que, soulignait-il, « the action of man upon the organic world tends to subvert the original balance of its species, and while it reduces the number of some of them, or even extirpates them altogether, it multiplies other forms of animal and vegetable life ⁸ ».

Avec l'agriculture et l'élevage, expliquait Marsh, les populations humaines ont commencé à se sédentariser, premier pas vers des sociétés de plus en plus « civilisées ». Mais l'utilisation des milieux naturels provoquait de multiples dommages : inondations, destructions de forêts, effondrements de terrains, etc. Ainsi, tout en permettant la création de richesses et de meilleures conditions de vie, le développement des activités agricoles et pastorales s'accompagnait de lourds impacts sur les équilibres naturels, ce que Marsh interprétait comme une guerre contre l'ordre de nature :

« [...] with the stationary life, or with the pastoral state, man at once commences an almost indiscriminate warfare upon all the forms of animal and vegetable existence around him, and as he advances in civilization, he gradually eradicates or transforms every spontaneous product of the soil he occupies ⁹. »

Selon Marsh, sans « l'influence hostile de l'homme » (the hostile influence of man), réel « agent perturbateur » (disturbing agent), les relations entre l'organique et l'inorganique seraient relativement stables, avec des changements graduels ¹⁰. En outre, remarquait-il, à la différence des autres animaux, les humains détruisent inutilement ce qu'ils ne consomment pas ¹¹, et chassent des espèces comme les oiseaux insectivores, qui pourraient les aider contre les insectes ravageurs des forêts ¹². En continuant ainsi, dans l'ignorance des lois naturelles et des limites de

^{8 -} Marsh, op. cit. in n. 4, iv.

^{9 -} Ibid., 41.

^{10 -} Ibid., 35-36.

^{11 -} Ibid., 120; voir aussi 36-37.

^{12 -} Ibid., 32-33.

la nature, l'espèce humaine pourrait rendre la Terre inhospitalière non seulement pour les autres espèces mais également pour elle-même :

« The Earth is fast becoming an unfit home for its noblest inhabitant, and another era of equal human crime and human improvidence, [...] would reduce it to such a condition of impoverished productiveness, of shattered surface, of climatic excess, as to threaten the depravation, barbarism, and perhaps even the extinction of the species ¹³. »

Ainsi, Marsh a été l'un des premiers à comprendre la fragilité et la finitude des processus naturels qui permettent à l'homme et aux autres espèces d'exister. Presque cent cinquante ans se sont écoulés depuis qu'il a stigmatisé les conduites socio-économiques erronées de l'humanité. Il ne pouvait cependant imaginer que celle-ci en arriverait à provoquer une crise globale de l'environnement. Il pensait par exemple que la nature pourrait toujours fournir l'eau nécessaire au fonctionnement des systèmes naturels grâce aux immenses réservoirs que constituaient les glaciers. Quoi qu'il en soit, le catastrophisme d'avant-garde de Marsh découlait d'une analyse lucide, scientifique, des destructions qui accompagnaient la colonisation de nouvelles terres et le développement aveugle de l'agriculture et de l'industrie.

Gifford Pinchot contre John Muir : Conserver n'est pas préserver

Dans le sillage de Marsh, en 1873, l'Association américaine pour le progrès de la science préparait un rapport pour la préservation des forêts, destiné au Congrès. En 1876, fut créé le Service forestier, qui eut une influence considérable sur l'évolution de la cause environnementale. L'œuvre de Marsh inspira également la création dans l'État de New York, en 1885, de l'Adirondack forest preserve. En 1891, le Forest reserve act décrétait la protection des forêts contre leur utilisation irrationnelle par les industries du bois. Parallèlement, sous l'influence de William Temple Hornaday qui, en 1887, publiait un livre 14

^{13 -} Marsh, op. cit. in n. 4, 44.

^{14 -} William Temple Hornaday, *The Extermination of the American bison*, Smithsonian Institution, from the report of the National Museum, 1886-1887, 369-548, and plates I-XXII (Washington: Government Printing Office, 1889).

posant le problème de la protection des animaux en voie d'extinction, le Congrès interdisait en 1895 la chasse dans les parcs nationaux, et en 1900 fut approuvé un décret fédéral (Lacey act) qui contribuait à protéger la nature en empêchant le transport d'animaux dont la chasse était interdite.

Les acteurs de cette remarquable dynamique se répartissaient selon deux tendances, l'une préservationniste, l'autre conservationniste. Les premiers voyaient dans la nature (wilderness) un espace autonome, intègre et originel, non encore touché par les activités humaines. Muir (1838-1914), naturaliste, écrivain, fut l'un des représentants les plus charismatiques de ce mouvement. Partageant la vision romantique et religieuse de Henry David Thoreau (1817-1862) et de Ralph Waldo Emerson (1803-1882), il considérait que l'homme et la wilderness ont une même dimension divine, et que la nature n'a pas pour finalité la satisfaction des besoins humains. Il refusait l'utilitarisme économique comme unique option et ne manquait pas d'ironiser sur les lieux communs de son époque, guère différents de ceux d'aujourd'hui :

« The world, we are told, was made especially for man – a presumption not supported by all the facts. A numerous class of men are painfully astonished whenever they find anything, living or dead, in all God's universe, which they cannot eat or render in some way what they call useful to themselves. [...] the sheep, for example, is an easy problem - food and clothing « for us », eating grass and daisies white by divine appointment for this predestined purpose, on perceiving the demand for wool that would be occasioned by the eating of the apple in the Garden of Eden. In the same pleasant plan, whales are store houses of oil for us, to help out the stars in lighting our dark ways until the discovery of the Pennsylvania oil wells. Among plants, hemp, to say nothing of the cereals, is a case of evident destination for ships' rigging, wrapping packages, and hanging the wicked. Cotton is another plain case of clothing. Iron was made for hammers and ploughs, and lead for bullets; all intended for us. And so of other small handfuls of insignificant things 15. »

Pour le courant préservationniste, la contemplation de la nature sauvage, image pure de la création, offrait aux plus hautes valeurs humaines, l'esthétique et la morale, la possibilité de 15 - Muir, op. cit. in n. 2, 136-138.

s'exprimer. Les forêts inexploitées, emblèmes de la *wilderness*, permettaient aux hommes d'entrer en contact avec leur être profond, en expérimentant une connexion intime avec la nature. « *When we try to pick out anything by itself we find it hitched to everything else in the Universe* », écrivait Muir en 1911 ¹⁶, énonçant un principe d'interconnexion universelle qui était en syntonie avec la ligne holiste qui caractérisait la pensée des premiers écologues américains, tels Stephen Alfred Forbes (1844-1930) et Frederic Edward Clements (1874-1945) ¹⁷.

Pinchot (1865-1946) fut la figure de référence de la tendance conservationniste. Forestier, ayant séjourné à l'école forestière de Nancy, il joua un rôle fondamental dans la structuration du Service forestier, dans la politique de conservation des forêts et dans la prise de conscience de l'importance d'une utilisation rationnelle des ressources nationales. Concevant la conservation des forêts sur une base économique, il les considérait comme des capitaux investis, productifs et susceptibles d'être accrus :

« The fundamental idea in forestry is that of perpetuation by wise use; that is, of making the forest yield the best service possible at the present in such a way that its usefulness in the future will not be diminished, but rather increased ¹⁸. »

Selon cette perspective utilitariste, la forêt étant « *the most useful servant of man* ¹⁹ », l'homme devait maintenir un équilibre entre le bois prélevé et le bois naturellement produit :

« The question is not of saving the trees, for every tree must inevitably die, but saving the forest by conservative ways of cutting the trees. If the forest is to be preserved, the timber crop now ripe must be gathered in such a way as to make sure of other crops hereafter ²⁰. »

^{16 -} John Muir, My first summer in the Sierra (New York: Houghton Mifflin Company, 1911), 157.

^{17 -} Voir notamment Stephen Alfred Forbes, The lake as a microcosm, *Bulletin of the Illinois State natural survey*, 15 (1887), 537-550; Id., On some interactions of organisms, *ibid.*, 1/3 (1880), 3-17; Clements, *op. cit. in* n. 3.

^{18 -} Gifford Pinchot, A primer of forestry, part II, «Practical forestry», bulletin 24 (Washington: US Dept. of agriculture, Bureau of forestry, Government Printing Office, 1905), 2.

^{19 -} Ibid., 1.

^{20 -} Ibid., 10.

Pinchot exposa les principes de sa vision dès 1909 – avant la parution, en 1910, de son testament philosophique, *The Fight for conservation* ²¹ –, à l'occasion du First national conservation congress. Le développement était à ses yeux la priorité des priorités :

« The first thing to say about conservation is that it stands for development. There has been a fundamental misconception that conservation meant nothing but the husbanding of resources for future generations. There could be no more serious mistake. Conservation does mean provision for the future, but it means also and first of all recognition of the right of the present generation to the fullest necessary use of all the resources that this country is so abundantly blessed with. It means the welfare of this generation and afterwards the welfare of the generations to follow [...]. The development of our natural resources and the fullest use of them for the present generation is the first duty of this generation 22. »

Venait ensuite l'évitement du gâchis (prevention of waste) :

« In the second place conservation stands for the prevention of waste [...]. So we are coming [...] to understand that the prevention of waste in all other directions is a simple matter of good business. The human race controls the earth it lives upon ²³. »

Ces principes trouvaient leur justification dans l'utilité publique (public good) : pour Pinchot, avant même de conserver les ressources naturelles pour les générations à venir, les générations présentes avaient le devoir de les utiliser pour elles-mêmes, mais en évitant le gaspillage, lequel entravait le développement efficace de l'économie et réduisait leur bien-être.

Le public good, vision patriotique qui traverse le livre *The Fight* for conservation, constituait le summum bonum auquel tout autre intérêt devait être subordonné. Pour Pinchot, les ressources naturelles étant finies, le bien public imposait que l'activité économique soit conduite de façon à garantir leur durabilité. Le but de la conservation était on ne peut plus explicite : « Conser-

^{21 -} Gifford Pinchot, *The Fight for conservation* (New York: Doubleday, Page & Company, 1910).

^{22 -} Pinchot, op. cit. in n. 1, 72, 73.

^{23 -} Ibid., 73-74.

vation means the greatest good to the greatest number for the longest time ²⁴. »

Une relation d'amitié et d'estime réciproque s'était instaurée entre Pinchot et le président Théodore Roosevelt. On ne peut affirmer que l'orientation progressiste de Roosevelt ait été totalement déterminée par l'influence de Pinchot, mais il faut constater leur totale convergence sur la conservation des ressources naturelles et la lutte contre l'hyperpuissance des trusts industriels. Pour eux, l'égalité d'accès des citoyens aux ressources devait être garantie ; il fallait donc éviter que les seuls bénéficiaires n'en soient des groupes d'affaires spécifiques. Pinchot craignait qu'en cas d'incapacité de l'État à faire respecter le droit de chaque citoyen, des monopoles toujours plus puissants ne s'emparent du contrôle des ressources et ne soient même en mesure d'obtenir des lois servant leurs intérêts ²⁵. C'est pourquoi, afin de garantir les droits des citoyens, Pinchot plaidait de façon insistante pour une nette séparation du monde des affaires et du monde de la politique ²⁶.

En 1908, se tint à Washington, grâce à Pinchot et à Roosevelt, une conférence des gouverneurs ²⁷. Elle fit connaître au plus grand nombre l'orientation de la pensée conservationniste : Roosevelt, à l'ouverture de la conférence ²⁸, prononça un discours qui eut une forte influence en Amérique et en Europe. Il souligna qu'avec la progression de la civilisation et du développement technique, l'humanité avait accéléré de manière vertigineuse l'utilisation des ressources naturelles. La richesse de la nation, pour être durable, devait donc être fondée sur le « wise use » des ressources naturelles :

« The Constitution of the United States thus grew in large part out of the necessity for united action in the wise use of one of our natural resources. The wise use of all of our natural resources, which are our national resources as well, is the great

^{24 -} Pinchot, op. cit. in n. 3, 75.

^{25 -} Pinchot, op. cit. in n. 21, 24-30.

^{26 -} *Ibid.*, 26, 79-80, 82-84, 88, 94, 103-105, 107, 109-112, 114-116, 128, 129-131, 133, 134, 137, 140, 145-146.

^{27 -} Newton C. Blanchard et al. (eds.), Proceedings of a conference of governors in the White House, Washington, D.C., May 13-15 1908 (Washington: Government Printing Office, 1909).

^{28 -} Ibid., 3-12.

material question of today. I have asked you to come together now because the enormous consumption of these resources, and the threat of imminent exhaustion of some of them, due to reckless and wasteful use, once more calls for common effort, common action ²⁹. »

Prônant une morale patriotique visant à la « national efficiency », Roosevelt condamnait les pratiques économiques qui, en privilégiant des intérêts particuliers, gâchaient les ressources au détriment des générations présentes et futures ³⁰. Il appelait à un changement profond dans la hiérarchie des valeurs, pour que priorité soit donnée aux intérêts de la collectivité sur ceux des individus :

« We are coming to recognize as never before the right of the Nation to guard its own future in the essential matter of natural resources. In the past we have admitted the right of the individual to injure the future of the Republic for his own present profit. In fact there has been a good deal of a demand for unrestricted individualism, for the right of the individual to injure the future of all of us for his temporary and immediate profit. The time has come for a change. As a people we have the right and the duty, second to none other but the right and duty of obeying the moral law, of requiring and doing justice, to protect ourselves and our children against the wasteful development of our natural resources, whether that waste is caused by the actual destruction of such resources or by making them impossible of development hereafter. [...] the property rights of the individual are subordinate to the right of the community ³¹. »

La conservation des ressources naturelles s'inscrivait ainsi dans un cadre patriotique qui retrouvait dans l'« *industrial supremacy* » et dans la lutte contre les intérêts corporatifs les fondements du rêve américain ³². La déclaration de la Conférence des

^{29 -} Blanchard et al., op. cit. in n. 27, 6.

^{30 -} À noter ce passage faisant explicitement référence aux générations futures, le leitmotiv du modèle actuel du développement durable : « In a word, we have thoughtlessly, and to a large degree unnecessarily, diminished the resources upon which not only our prosperity but the prosperity of our children and our children's children must always depend. » (Ibid., 8.)

^{31 -} Ibid., 10, 11.

^{32 - «} What will it profit this nation to have won the wreath of industrial supremacy, if our thirst for gold and sudden riches we permit corporate greed, as well as individual avarice and selfishness, to waste and devastate the very sources of our prosperity? » (Israel Charles White, The waste of our fuel resources, in Blanchard et al., op. cit. in n. 27, 36.) Sur la suprématie industrielle et « the struggle for existence » entre nations, voir aussi 33 et 35.

gouverneurs, après avoir affirmé que la prospérité de la nation était fondée sur la disponibilité de ressources qui ne devaient être ni gaspillées ni détruites, déclarait on ne peut plus clairement :

« We agree that [...] the sources of national wealth exist for the benefit of the People, and that monopoly thereof should not be tolerated ³³. »

En 1909, deux autres événements marquèrent le climat politique aux États-Unis : le Premier congrès de la conservation nationale et le Rapport de la Commission de la conservation nationale 34. Dans celui-ci, Roosevelt renforça la ligne politique qu'il avait soutenue à la Conférence des gouverneurs. À la recherche d'un équilibre assurant une économie durablement prospère, il soulignait qu'il fallait à la fois tout faire pour développer et protéger la liberté et l'initiative individuelles, mais à la condition expresse de préserver et de promouvoir le bien commun³⁵. À nouveau fut réaffirmé le nécessaire contrôle des monopoles pour garantir l'égalité des chances : « The unchecked existence of monopoly is incompatible with equality of opportunity. The reason for the exercise of government control over great monopolies is to equalize opportunity 36. » Enfin, en matière d'utilisation et de conservation des forêts, l'accent fut à nouveau mis, sans ambiguïté, sur la priorité accordée au bienêtre commun : « Our forest policy was established so that we might use the public forests for the permanent public good, instead of merely for temporary private gain ³⁷. »

Le « bien commun » devait-il l'emporter sur la préservation de la nature sauvage ? En 1913, la création d'un barrage provoque la disparition d'une partie de la Hetch Hetchy Valley, dans le Yosemite national park. Le maire de San Francisco, soutenu par Pinchot, l'avait voulu, pour procurer eau et électricité à la ville.

- 33 Declaration of the governors, in Blanchard et al., op. cit. in n. 27, 193.
- 34 Report of the National conservation commission, 3 vol. (Washington: Government Printing Office, 1909). Pour le congrès, voir: Addresses and proceedings..., op. cit. in n. 1.
- 35 Report of the National..., op. cit. in n. 34, vol. 1, 3 : « We should do all in our power to develop and protect individual liberty, individual initiative, but subject always to the need of preserving and promoting the general good. »
- 36 Ibid., 4.
- 37 Ibid.

Dès 1901, Muir s'était opposé au projet. Sur certains points, pourtant, il était proche de Pinchot et Roosevelt : il était conscient de la nécessité d'une action politique concrète pour préserver ce qui n'avait pas encore été exploité, et il considérait que seule une administration rationnelle des forêts et des autres ressources naturelles, sous le contrôle de l'État, aurait pu sauvegarder ce qui restait de la wilderness ³⁸. Mais c'était un espace de wilderness emblématique, pour la sauvegarde duquel Muir avait lutté, que le barrage allait détruire. Inéluctablement, la position de Muir devait se heurter à une conception qui privilégiait les nécessités socio-économiques. L'inondation de la vallée, en 1913, consacrait la rupture entre deux visions du monde, dont la confrontation ne cessera de marquer les débats sur le devenir de la nature.

1909-1956 : Le mouvement international pour la protection de la nature, entre préservation et conservation

Les idées de Pinchot et Roosevelt avaient un écho certain en Europe : on en trouve trace dans les actes du Premier congrès international pour la protection des paysages, tenu à Paris en 1909 ³⁹. De fructueux échanges auraient pu avoir lieu entre continents, car une conférence internationale sur la conservation des ressources mondiales devait se tenir à La Haye en septembre 1909 ; promue par le président Roosevelt, elle fut torpillée par son successeur ⁴⁰.

En Europe, le besoin de concertations internationales pour la protection de la nature se faisait sentir depuis la fin du XIX^e siècle. En 1910, à Graz, en Autriche, dans le cadre d'un congrès international de zoologie, le naturaliste suisse Paul Sarasin lança l'idée d'une organisation internationale en mesure de protéger la nature au niveau mondial. Sous son impulsion, le gouvernement suisse organisa, à Berne, en 1913, une conférence

^{38 -} John Muir, *Our national parks* (New York : Houghton Mifflin Company, 1901), 359-365.

^{39 -} Raoul de Clermont, Fernand Cros-Mayrevieille, Louis de Nussac (éd.), *Premier congrès international pour la protection des paysages, Paris, 17-20 octobre 1909* (Paris : Société pour la protection des paysages, 1910).

^{40 -} Martin Holgate, *The Green web: A union for world conservation* (Londres: Earthscan Publications Ltd., 1999), 11.

internationale pour la protection de la nature, où fut signé l'acte de fondation d'une Commission consultative pour la protection internationale de la nature. Celle-ci avait une mission de regroupement et de diffusion des données relatives à la protection des espèces et des milieux. Après la guerre, Sarasin, qui avait été élu président de la Commission, tenta de la relancer et de la faire devenir membre de la Société des Nations ; en vain, car il ne fut pas suivi par le Conseil fédéral suisse ⁴¹.

En 1923, la Société nationale d'acclimatation de France, la Ligue française pour la protection des oiseaux et la Société pour la protection des paysages de France, organisèrent le Premier congrès international de protection de la nature. Une initiative d'associations, mais en lien étroit avec une institution scientifique, le Muséum national d'histoire naturelle : la Société nationale d'acclimatation était en effet présidée par le directeur du Muséum, le professeur Louis Mangin, et le congrès se tint dans les murs de l'établissement. Le public visé était principalement scientifique : la lettre d'invitation était destinée « aux Corps savants et à diverses personnalités compétentes de la France et de l'Étranger ». Signée par Raoul de Clermont ⁴², secrétaire général du comité d'organisation, elle exposait les motivations de cette initiative dans des termes qui évoquent ceux de Marsh :

- « La Nature, dans ses trois règnes, est de toute part menacée par les progrès de l'industrie. L'activité de l'homme gagne des régions jusqu'ici inaccessibles à ses entreprises ; son caprice ou son utilitarisme imprévoyant mettent en péril l'existence d'un grand nombre d'espèces animales et végétales.
- « Ceux même [sic] des animaux que devrait [sic] préserver leur utilité, leur rareté ou leur beauté, sont pourchassés, massacrés, détruits, voire à la veille de l'extinction; les espèces botaniques, isolées ou groupées en stations et forêts, sont victimes de
- 41 Paul Sarasin a retracé la brève histoire de cette Commission au Premier congrès international pour la protection de la nature, *in* Raoul de Clermont, Albert Chappellier, Louis de Nussac, Fernand Le Cerf et Charles Valois (éd.), *Premier congrès international pour la protection de la nature : Faune et flore, sites et monuments naturels. Rapports, vœux, réalisations, Paris 31 mai 2 juin 1923 (Paris : Impr. Guillemot et de Lamothe, 1925), 41-44.*
- 42 Ingénieur agronome et avocat, Raoul de Clermont joua un rôle majeur et méconnu dans la structuration du mouvement international pour la protection de la nature. Voir Yamina Larabi, Piotr Daszkiewicz et Patrick Blandin, Premier congrès international pour la protection de la nature, faune et flore, sites et monuments naturels: Hommage à Raoul de Clermont (1863-1942), *Le Courrier de l'environnement de l'Inra*, 52 (septembre 2004), 117-121.

funestes innovations, qui, sous le très louable couvert de progrès industriels, nous ravissent l'aide salutaire de l'arbre, ou gâtent l'harmonie de nos sites les plus pittoresques, de nos plus magnifiques paysages, détruisant parfois d'admirables témoins des temps géologiques.

« Tous les amis, tous les défenseurs de la Nature doivent se grouper pour élever la voix, rédiger des protestations efficaces et exercer une action protectrice qui sauvegarde pour l'avenir notre patrimoine naturel ⁴³. »

Au cours du congrès, où fut affirmée la volonté de « concilier la préservation des beautés ou richesses naturelles avec les nécessités industrielles 44 », le caractère nocif et scandaleux de multiples comportements vis-à-vis des espèces animales et végétales fut stigmatisé à maintes reprises. Outre les destructions directes d'individus, la « destruction indirecte » des espèces via l'action humaine sur les milieux fut soulignée, ce qui dénotait un esprit écologique d'avant-garde 45. Le congrès appela de ses vœux une législation limitant la durée de la chasse et son arrêt total pour les espèces en voie d'extinction, ainsi que l'interdiction des armes de destruction massive des animaux 46. Il fut aussi demandé la cessation des activités économiques provoquant la déforestation, la création d'une convention internationale pour protéger les mammifères marins, l'institution de réserves et de parcs nationaux pour protéger la flore et la faune. La pollution des mers par les déversements d'hydrocarbures, avec ses conséquences désastreuses pour la faune et pour le tourisme balnéaire fut condamnée...

Sarasin commença ainsi sa communication, intitulée « La protection mondiale de la faune sauvage » :

- « Si modestes que soient nos moyens d'action, c'est pour l'humanité entière que nous travaillons et non seulement pour la génération présente, mais pour celles de l'avenir, sur toute la surface du globe, de l'un à l'autre pôle. Le bref aperçu que je
- 43 De Clermont *et al., op. cit. in* n. 41, 5. À noter que c'est sans doute l'une des toutes premières fois que l'on voit apparaître l'expression « patrimoine naturel ».
- 44 İbid., vij.
- 45 Voir la communication de Fernand Le Cerf, La protection des lépidoptères et celle des formes vivantes en général (faune et flore), *ibid.*, 179-180.
- 46 Dans les colonies, les animaux sauvages étaient chassés avec des mitrailleuses, des avions et des chars d'assaut.

voudrais vous donner de cette tâche immense vise seulement la conservation de la faune sauvage 47 . »

Protection, conservation: au-delà des mots, la préoccupation de Sarasin était le maintien des espèces, dans l'intérêt des générations présentes et futures. Dans son discours de clôture, le professeur Mangin, tout en condamnant la destruction des espèces, souligna la nécessité de concilier la sauvegarde de la nature avec les transformations économiques, et il avança l'idée que l'exploitation prudente des richesses naturelles devrait en assurer la perpétuité ⁴⁸. À l'évidence, si le mot « protection » était pour de nombreux Européens l'équivalent de la préservation, au sens de Muir, l'idée de la conservation, au sens de Pinchot, était clairement présente, et explicitement associée au souci de l'avenir.

Si de nombreux scientifiques participaient au congrès, les communications étaient rarement de nature scientifique, en dehors de quelques allusions. En revanche, il est clair que l'une des motivations pour la protection de la nature était l'intérêt scientifique des espèces et des sites naturels, mis d'ailleurs sur le même plan que l'intérêt esthétique ou culturel. Les scientifiques de l'époque étaient soucieux de protéger les éléments de nature (espèces, espaces) en raison de leur intérêt pour la recherche.

En 1931, à nouveau au Muséum national d'histoire naturelle, s'est tenu le Deuxième congrès international pour la protection de la nature ⁴⁹. Organisé dans le cadre de l'exposition universelle, il fut convoqué par le Comité permanent pour la protection de la faune coloniale. Celui-ci avait été créé à l'initiative d'Abel Gruvel, professeur du Muséum, très impliqué dans la protection dès le congrès de 1923 ⁵⁰. Les mêmes préoccupations qu'en 1923 étaient présentes, mais le problème de la pollution grandissante des mers et des fleuves prenait de l'importance. Le

^{47 -} Sarasin, in De Clermont et al., op. cit. in n. 41, 24.

^{48 -} Ibid., 317.

^{49 -} Abel Gruvel, Charles Valois et Georges Petit (dir.), Deuxième congrès international pour la protection de la nature (Paris, 30 juin – 4 juillet 1931): Procès-verbaux, rapports et vœux (Paris: Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1932).

^{50 -} Le professeur Gruvel fut en particulier l'auteur d'un projet d'ensemble de protection de la faune des colonies, avec listes d'espèces prioritaires, et proposition d'une quarantaine de sites à mettre en réserve (de Clermont et al., op. cit. in n. 41, 352-359).

congrès proposa en effet d'interdire aux navires de décharger du pétrole près des côtes, afin de protéger la faune et la flore marines, et, plus globalement, d'interdire aux industries de jeter dans la mer et dans les fleuves des polluants chimiques. Cette proposition était accompagnée par l'idée d'obtenir des industries une participation à un budget destiné à la restauration et au maintien des réserves naturelles ⁵¹. Enfin, un vœu du congrès invitait à introduire l'écologie dans la formation des forestiers : c'est l'un des premiers signes indiquant un intérêt pour cette jeune discipline, dont on entrevoyait qu'elle pouvait aider à mettre en œuvre efficacement des actions de protection ⁵².

À Bruxelles, en 1928, à l'instigation du Comité néerlandais pour la protection internationale de la nature, du Comité national pour la protection de la faune coloniale et du Comité belge pour la protection de la nature, reprenant l'idée de Sarasin, l'Union internationale des sciences biologiques avait décidé la mise en place d'une organisation internationale, d'abord appelée Office international de documentation et de corrélation pour la protection de la nature, puis Office international pour la protection de la nature (OIPN), dont les objectifs étaient : 1) de recueillir au niveau mondial les documents, les études scientifiques, les données de toutes sortes « regarding nature protection and especially the preservation of the fauna, flora and natural scenery in a primitive state »; 2) de faciliter la coopération internationale entre les institutions et les personnes intéressées par ces questions ; 3) de faire des études et des recherches techniques dans le domaine de la protection de la nature; 4) d'organiser la propagande, principalement internationale, pour la protection de la nature ⁵³. Il est important de constater que cet organisme a été créé, avec une finalité clairement préservationniste, non pas dans un contexte intergouvernemental - ce qui était le cas de la Commission créée en 1913 par les représentants de vingt États - mais dans un contexte scientifique. L'OIPN avait clairement pour mission de promouvoir des

^{51 -} Gruvel et al., op. cit. in n. 49, 353-355, 547-548. Il y avait là une prémisse du principe « pollueur-payeur », qui sera adopté bien plus tard, en 1987, dans l'Acte unique européen, mais qui rencontre encore d'innombrables difficultés d'application, au point d'être souvent contourné.

^{52 -} İbid., 546.

^{53 -} International office for the protection of nature, Report for the years 1940-1946 and review of bibliography on the international protection of nature [short notes on the preservation of wild life in various countries], 1 (Amsterdam, janvier 1947), 8-11.

recherches scientifiques, à finalité « technique », au service d'objectifs de protection.

Le congrès de 1931 apporta son soutien à l'OIPN, souhaitant qu'il soit officiellement « reconnu, appuyé et subventionné par tous les Gouvernements qui s'intéressent à la Protection de la Nature », mais « en attendant la création d'un organisme central international officiel » 54. Entre 1946 et 1947, à Bâle puis à Brunnen (Suisse), se tinrent deux conférences internationales qui ouvrirent la voie à la création d'une Union où s'impliqueraient officiellement les États. Grâce à l'Unesco, et grâce au gouvernement français, convaincu, non sans peine, par le directeur du Muséum, le professeur Achille Urbain, et par le physicien et académicien Pierre Auger 55, une conférence internationale fut organisée à Fontainebleau en 1948 pour créer l'Union internationale pour la protection de la nature (UIPN). Les délégués de dix-huit gouvernements, de cent huit institutions publiques et organisations non gouvernementales, et de huit organisations internationales signèrent le document fondateur 56. Ainsi naissait une organisation originale, associant gouvernements et représentants de la société civile. Selon l'article II de sa constitution ⁵⁷, elle était en effet composée : a) de gouvernements ; b) d'administrations et établissements publics s'occupant de la protection de la nature; c) d'organisations, institutions et associations internationales (intergouvernementales et non gouvernementales) s'occupant de la protection de la nature ; d) d'organisations, institutions et associations nationales non gouvernementales s'occupant de la protection de la nature.

Si, dans son titre, le mot « protection » donnait une coloration préservationniste à l'Union, le texte de la constitution, dans son préambule, était nettement conservationniste, en instaurant une équivalence entre la « Nature » et les « ressources naturelles », comme le montrent les passages suivants ⁵⁸ :

^{54 -} Gruvel et al., op. cit. in n. 49, 537. Ce besoin d'une organisation officielle fut exprimé également en 1931 lors d'une assemblée générale de l'Union internationale des sciences biologiques, ce qui témoigne à nouveau de l'importance accordée à la protection de la nature par la communauté scientifique.

^{55 -} Holgate, op. cit. in n. 40, 29-30.

^{56 -} Union internationale pour la protection de la nature, créée à Fontainebleau le 5 octobre 1948 (Bruxelles : UIPN, 1948), 32 p.

^{57 -} Ibid., 17-18.

^{58 -} Ibid., 16-17.

« On peut entendre par « Protection de la Nature » la sauvegarde de l'ensemble du monde vivant, milieu naturel de l'homme. Cet ensemble renferme les ressources naturelles renouvelables de la terre, facteur primordial de toute civilisation. »

Et, plus loin:

« L'appauvrissement progressif des ressources naturelles entraîne déjà un abaissement des conditions de vie de l'humanité. Leur renouvellement ne pouvant pas suivre la cadence des destructions, le moment est venu de convaincre l'homme de l'étroite dépendance dans laquelle il se trouve à leur égard. Si l'on veut arrêter cette évolution redoutable, il faut que l'homme se pénètre de la nécessité de protéger et même de régénérer ces ressources et de ne les consommer qu'avec ménagement, de manière à garantir la prospérité du monde et sa paix future. »

À cette philosophie conservationniste du préambule de la constitution de l'UIPN, s'opposaient les buts préservationnistes explicités dans l'article I, selon lequel l'Union devait conseiller et favoriser toute action nationale et internationale relative à

« la sauvegarde dans toutes les parties du monde de la vie sauvage et de son milieu naturel, sols, eaux, forêts, y compris les réserves et les zones de protection, les objets, animaux et plantes qui présentent un intérêt scientifique, historique ou esthétique; cette action pourra notamment s'exercer par des mesures législatives créant des parcs nationaux, instituant des réserves et des monuments naturels, des refuges pour la vie sauvage, et s'attachant spécialement à protéger de l'extinction les espèces menacées ⁵⁹ ».

Ici, nulle allusion aux ressources naturelles : dès sa naissance, l'UIPN était un oxymore.

Mais, peu après, dans un document élaboré par l'UIPN en 1949 ⁶⁰, le premier secrétaire général de l'Union, Jean-Paul Harroy, publiait une « Définition de la protection de la nature » sans ambiguïté :

^{59 -} Union internationale..., op. cit. in n. 56, 17.

^{60 -} Documents préparatoires à la Conférence technique internationale pour la protection de la nature, août 1949, États-Unis (Paris-Bruxelles : Unesco, 1949).

« Le temps est passé où les protecteurs de la nature parlaient seulement au nom de la morale et de l'esthétique. Il n'est guère à l'honneur de l'homme de devoir ainsi admettre que ces deux valeurs humaines, parmi les plus pures et les plus élevées, n'ont cependant sur son comportement qu'un pouvoir déterminant incontestablement faible. Aujourd'hui, l'heure est venue d'invoquer en faveur d'une vaste action conservatrice des sols, des couverts végétaux et des faunes sauvages, un ensemble d'arguments à caractère anthropocentriquement utilitaire, donc convaincants pour les masses ⁶¹. »

Le document comporte en outre les comptes rendus des travaux d'un symposium technique associé à la conférence de Fontaine-bleau. Au cours de celui-ci, le secrétaire de la Society for the preservation of the fauna of the Empire (Royaume-Uni), dans le même esprit que Harroy, avait affirmé qu'il ne se faisait pas d'illusions sur le fait que, pour convaincre les gouvernements, il fallait faire vibrer la corde intéressée, en invoquant les arguments à caractère économique ⁶².

Une conférence technique, préparée par l'Unesco et l'UIPN, devait avoir lieu au même endroit et en même temps que la Conférence scientifique des Nations unies pour la conservation et l'utilisation des ressources naturelles, prévue en 1949 à Lake Success, aux États-Unis. Un autre texte du document préparatoire montre que les fondateurs de l'UIPN reconnaissaient une étroite parenté entre leurs préoccupations et celles des organisateurs de la conférence des Nations unies, destinée à « armer les administrations, les économistes, les sociologues et les ingénieurs dans la lutte qu'ils ont à mener contre le gaspillage des ressources naturelles et pour l'augmentation de leur rendement 63 ». À l'évidence, les fondateurs de l'UIPN montraient un penchant pour le conservationnisme au sens de Pinchot. Il est cependant important de noter que les Nations unies parrainaient à la fois une conférence dédiée aux ressources naturelles et une conférence dédiée à la protection de la nature. Ces conférences avaient été regroupées pour faciliter la participation d'experts susceptibles d'intervenir dans les deux manifestations,

^{61 -} Jean-Paul Harroy, Définition de la protection de la nature, in *Documents préparatoires...*, op. cit. in n. 60, 13.

^{62 -} Ibid., 61.

^{63 -} Ibid., 78.

mais la première aurait pu être présidée par Pinchot, la seconde par Muir.

La conférence technique de l'UIPN constitua une étape majeure dans l'évolution du mouvement de la conservation. Conformément à des orientations fixées à Fontainebleau ⁶⁴, elle consacra l'ancrage scientifique de l'UIPN. L'esprit des travaux fut ainsi résumé par le secrétaire général de la conférence, Harroy:

« À mesure que le chercheur, par suite du progrès des connaissances, voit se restreindre l'étendue du champ d'action dans lequel il peut prétendre au titre de spécialiste, la nécessité se manifeste de plus en plus impérieuse, par un apparent paradoxe, de briser les cloisons qui séparent artificiellement l'une de l'autre les disciplines scientifiques. Principalement dans l'observation des équilibres biologiques, le naturaliste, surtout s'il ambitionne d'intervenir dans ces équilibres si labiles, doit s'imprégner du principe que tout est dans tout et que la modification brusque de l'incidence de l'un des facteurs en jeu ne peut que comporter pour l'ensemble du complexe des répercussions profondes, même si son imagination ne lui permet pas a priori de les prévoir. Les discussions de la conférence mirent cette vérité en évidence à longueur de séances, que le facteur de perturbation de l'équilibre naturel fût l'introduction d'une espèce exotique, l'extermination des troupeaux de gros gibier ou l'emploi abusif des puissants insecticides modernes 65. »

L'appel à l'interdisciplinarité était on ne peut plus clair. La preuve en est le premier vœu émis par la conférence. Il exprimait la volonté d'asseoir définitivement le « développement ⁶⁶ » sur des recherches scientifiques. La conférence constatait le

- 64 Le symposium technique de Fontainebleau proposait d'inscrire à l'ordre du jour de la conférence technique « la coopération internationale en matière de recherche scientifique dans le domaine de la Protection de la Nature, surtout en ce qui concerne les recherches œcologiques dans les divers domaines des sciences exactes et naturelles » (UIPN, op. cit. in n. 56, 15). Lors des débats, un représentant de l'Union panaméricaine avait souligné que la problématique relevait de l'écologie humaine, puisqu'elle concernait « les relations nées de la confrontation d'une population en perpétuelle transformation avec son milieu également en évolution constante » (Documents préparatoires..., op. cit. in n. 60, 74).
- 65 Jean-Paul Harroy, Introduction, in *Conférence technique internationale pour la protection de la nature, Lake Success, 22-29 VIII 1949 : Procès-verbaux et rapports* (Paris-Bruxelles : Unesco, 1950), VIII.
- 66 L'emploi de ce terme, dans le contexte de cette conférence, peut paraître curieux, mais il est symptomatique des glissements idéologiques entre protection et conservation.

caractère fondamental des interactions des groupes humains avec la nature ; il fallait donc accroître les connaissances en écologie humaine en veillant à ce qu'elles reposent sur des bases scientifiques, d'où un vœu qui témoigne d'une remarquable vision anticipatrice, car sa concrétisation est loin d'être achevée, soixante ans après. La conférence proposait en effet que, dans des régions écologiques judicieusement choisies, en particulier pour leur représentativité biogéographique, des études soient menées selon des propositions qui révélaient une conception systémique et une compréhension large de l'interdisciplinarité. Ce vœu constituait une avancée majeure, de deux points de vue. Premièrement, il donnait une importance centrale à l'écologie humaine, conçue comme l'étude interdisciplinaire des interrelations au sein de systèmes dont les humains font partie. Deuxièmement, il faisait des recherches en écologie humaine un préalable indispensable à la solution des problèmes de conservation : elle était convoquée pour aider à comprendre les processus assurant l'équilibre naturel (« the Balance of Nature ») et comment ils sont perturbés par les activités humaines.

L'introduction des actes de la conférence ⁶⁷ témoigne d'une hésitation entre préservationnisme et conservationnisme, avec néanmoins un infléchissement vers la seconde attitude. Évoquant le parrainage accordé par l'Unesco à la conférence, Harroy écrivait :

« [...] ce parrainage, au moment où l'hiatus devient de plus en plus inquiétant entre le potentiel de production des règnes naturels et les exigences d'une population humaine en continuel accroissement, apporte à point nommé un encouragement nécessaire à la poignée d'enthousiastes qui, de par le monde, prêchent, souvent encore dans le désert, le respect de la Beauté et de la créature vivante en même temps que la modération dans l'exploitation et la « mise en valeur ». »

À ce point du texte, la balance était maintenue entre esthétique et économie. Évoquant ensuite les motivations des participants à la conférence, Harroy parlait de « leur égal amour pour la Nature, leur égale inquiétude à l'égard des abus de l'Économie

^{67 -} Harroy, op. cit. in n. 65, VI, X, VI, VIII (pages des quatre citations qui suivent, dans l'ordre de celles-ci).

du temps présent, mais aussi leur égale et courageuse confiance dans l'avenir ». Termes que Muir n'aurait sans doute pas reniés. Mais Harroy soulignait aussi, et l'on voit là ressurgir la conception « pinchotienne », que « l'heure est dépassée où l'idée de conservation se concentrait sur la promulgation de réglementations et surtout sur la création de réserves naturelles et de parcs nationaux visant à sauvegarder des associations ou des espèces pour de seuls motifs esthétiques ou scientifiques ».

Le conseil exécutif de l'UIPN, selon Harroy, avait pris le risque de rompre délibérément avec les habitudes, en donnant place en priorité à l'éducation et à l'écologie. Éducation nécessaire, car

« sans une population consciente du devoir moral et de l'intérêt matériel qu'il y a pour elle à respecter les associations vivantes qui l'entourent et dont elle tire sa subsistance, il n'est, en effet, pas de réglementation, si sévère soit-elle, qui parviendra à sauver ces associations de la dégradation ou même de la destruction, si un profit économique quelconque se trouve en jeu ».

Écologie nécessaire, car il fallait comprendre comment l'homme, par de multiples biais, perturbe l'équilibre naturel. Ainsi s'ébauchait une conception selon laquelle la science écologique, en permettant de comprendre les lois régissant l'équilibre de la nature et les processus anthropiques qui le perturbent, donnerait à la conservation les instruments pour maintenir les ressources naturelles dont des humains en continuel accroissement auraient de plus en plus besoin.

En 1954, l'UIPN élit comme président le professeur Roger Heim, alors directeur du Muséum national d'histoire naturelle. Cette élection d'un savant respecté fut particulièrement importante, en ce sens qu'elle signifiait que l'UIPN devenait définitivement « a science-based body ⁶⁸ ». Heim était un amoureux de la nature, angoissé par les destructions qu'il constatait partout dans le monde ⁶⁹. Les préservationnistes pouvaient se reconnaître en lui. Mais, « convertis » à la conservation comme dernier

^{68 -} Holgate, op. cit. in n. 40, 61-62.

^{69 -} Sous le titre : L'Angoisse de l'an 2000 : Quand la nature aura passé, l'homme la suivra (Paris : Éd. de la fondation Singer-Polignac, 1973), Roger Heim a publié un ensemble de textes, écrits au cours de sa carrière, souvent alarmistes, et toujours combatifs.

moyen pour tenter de freiner la destruction croissante des milieux naturels, ils n'avaient probablement pas imaginé que le virage philosophique, éthique et politique, amorcé à Fontainebleau, se concrétiserait sous la présidence de Heim, à l'assemblée générale de l'UIPN de 1956. Non sans opposition de la part d'Européens du continent, mais sous la pression d'Anglo-Saxons selon lesquels, en anglais, « *Protection of Nature* » renvoyait à un objectif sentimental, irréaliste et négatif ⁷⁰, le nom de l'organisation fut changé en Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles (UICN). Ce changement faisait venir au premier plan les préoccupations économiques propres à l'utilitarisme, et il cristallisait définitivement la divergence entre les héritiers de Muir et ceux de Pinchot.

L'environnementalisme moderne, ou l'inquiétude écologique scientifiquement fondée

Au début des années soixante, une nouvelle approche des rapports des hommes à la nature émerge : centrée sur la qualité de la vie, la protection environnementale et l'impact des technologies sur l'environnement, elle a été appelée le « New environmentalism ⁷¹ ». Aux États-Unis, en effet, un mouvement prit naissance, qui retrouvait l'esprit préservationniste, mais mettait en avant des arguments scientifiques, apportés par l'écologie et les études toxicologiques sur les pesticides. Rachel Carson, zoologiste américaine (1907-1964), dans un livre retentissant publié en 1962, Silent spring ⁷², stigmatisait les produits chimiques utilisés dans l'industrie et l'agriculture : perturbant les équilibres naturels, augmentant la résistance génétique des

70 - Holgate, op. cit. in n. 40, 63-65.

71 - Voir Samuel P. Hays, *A history of environmental politics since 1945* (Pittsburgh: University of Pittsburgh, 2000); Carolyn Merchant, *American environmental history: An introduction* (New York: Columbia University Press, 2007).

72 - Rachel Carson, *Silent spring* (Boston: Houghton Mifflin Company, 1962). Les thématiques abordées dans *Silent spring* avaient été anticipées par Paul Shepard, The place of nature in man's world, *School science and mathematics*, 58/511 (1958), 394-403, cité d'ailleurs par Carson. La question de l'impact des insecticides avait été abondamment abordée à la conférence de Lake Success. En France, Heim, directeur du Muséum (1951-1965) et président de l'UICN (1954-1958), avait soulevé cette question en 1954 lors d'un colloque sur les régions écologiques du globe, dont les actes furent publiés en 1955 dans les *Annales de biologie*, tome 31.

espèces cibles ⁷³, entrant dans la chaîne trophique et menaçant la vie de populations entières d'espèces animales et végétales, menaçant aussi la santé des populations humaines, ils n'atteignaient pas pour autant l'objectif visé, à savoir l'extermination des espèces d'insectes « nuisibles ». Comme Muir, Carson considérait l'homme comme faisant partie intégrante de la nature : elle lança son cri d'alerte pour réveiller l'esprit de raison de ses contemporains car, pas plus que les oiseaux des campagnes, l'homme ne pouvait échapper aux effets dévastateurs des polluants.

Carson critiquait les pouvoirs publics et les industriels qui présentaient l'épandage des insecticides et autres composés chimiques (ce qu'elle appelait la « *chemical death rain* ⁷⁴ ») comme une « amélioration » de l'état naturel favorisant des activités humaines spécifiques. Avec Frank Edwin Egler, écologue auteur d'un article au titre explicite, « Pesticides – In our ecosystems ⁷⁵ », elle reprochait aux scientifiques qui auraient dû évaluer la toxicité ou l'innocuité des pesticides, d'être ou amorphes ou affiliés aux groupes industriels ⁷⁶, tandis que des voies scientifiquement valables comme la lutte biologique n'étaient pas explorées.

Carson demandait le contrôle des nouvelles technologies avant qu'elle ne soient mises sur le marché : la pollution environnementale aurait dû être évitée à la source ⁷⁷. Dans le même esprit, Barry Commoner, biologiste américain qui a aussi contribué à la naissance du *New environmentalism*, considérait que

73 - À ce propos, Paul Ralph Ehrlich soulignait que, contrairement à ce qu'affirme la propagande commerciale des fabricants de pesticides, « in fact, pesticides often create pests » (The Population bomb (New York: Ballantine Books, 1968), 51).

74 - Carson, op. cit. in n. 72, 12, 67-68, 162-169. De nos jours, la confrontation politique entre experts indépendants, associations et industriels de l'agrochimie, aux niveaux national et européen, concernant l'utilisation d'insecticides systémiques, persistants et dangereux pour la biodiversité comme, entre autres, le Gaucho, le Regent et le Cruiser, montre clairement que la bataille initiée par Carson n'est pas terminée et qu'elle est de plus en plus d'actualité.

75 - Frank Edwin Egler, American scientist, 52/1 (1964), 110-136. Egler considérait Silent spring comme « the most important single study in ecosystematics that has been written » (Frank Edwin Egler, The Way of science : A philosophy of ecology for the layman (New York : Hafner Publishing Company, 1970), 101). Voir aussi Frank Graham, Jr., Since Silent spring (Boston : Houghton Mifflin Company, 1970), 42.

76 - Rachel Carson, *Lost woods: The discovered writing of Rachel Carson*, edited and with an introduction by Linda Lear (Boston: Beacon Press, 1998), 209.

77 - Ibid., 232.

la cause principale de la crise environnementale était le modèle de croissance économique en vigueur, fondé sur des technologies très performantes, mais dont les produits, des détergents aux voitures, n'étaient pas concus en tenant compte de l'ensemble du système écologique dans lequel ils seraient introduits 78. Il dénonçait le cercle vicieux induit par l'utilisation des fertilisants synthétiques : « Like an addictive drug, fertilizer nitrogen and synthetic pesticides literally create increased demand as they are used; the buyer becomes hooked on the product 79. » Pour Commoner, la survie écologique de l'espèce humaine ne signifiait pas pour autant l'abandon de la science et de la technologie. Elle dépendait à la fois de la mise en place de technologies écocompatibles, du « dévoilement » des coûts cachés des activités économiques – qui se traduisent essentiellement en coûts sociaux - et d'une collaboration entre scientifiques et citoyens pour que la société puisse librement évaluer les options disponibles pour atteindre le bien-être économique et environnemental 80. La vision des fondateurs de l'UIPN, selon laquelle l'écologie éclairerait la problématique de la conservation, se trouvait ainsi justifiée, puisque l'on commençait à comprendre en quoi certaines activités humaines perturbaient les équilibres naturels. Et il en résultait un nouveau type d'interaction entre science et conservation : l'alarmisme trouvait sa justification dans les résultats des recherches.

Grâce à l'écologue nord-américain Eugène Pleasants Odum, auteur d'un *best-seller* universitaire ⁸¹, l'écologie, encore peu structurée au sortir de la seconde guerre mondiale, disposait d'un cadre théorique et méthodologique, centré sur l'étude de la structure, du fonctionnement et de la productivité des écosystèmes ⁸², qui a fourni un référentiel scientifique à la problématique de la conservation. Une communauté scientifique internationale s'est constituée, dynamisée par le lancement, en 1964, du Programme biologique international (PBI), sous l'égide

^{78 -} Barry Commoner, *The Closing circle : Nature, man and technology* (New York : Alfred A. Knopf, 1971), 151, 193.

^{79 -} Ibid., 153.

^{80 -} Ibid., 189, 195, 198.

^{81 -} Odum, Fundamentals of ecology, op. cit. in n. 3.

^{82 -} Dans les actes de la conférence technique de Lake Success, on ne trouve nulle trace du concept d'écosystème, alors que celui-ci avait été forgé dès 1935 par le botaniste et écologue anglais Arthur George Tansley (voir Bergandi, Les métamorphoses de l'organicisme en écologie..., art. cit. *in* n. 3).

de l'Union internationale des sciences biologiques. L'objectif, ambitieux, était la connaissance des bases biologiques de la productivité et du bien-être humain, et des recherches devaient être consacrées aux questions de conservation ⁸³.

Les néo-environnementalistes voyaient dans les dérives antiécologiques des technologies le résultat d'une forme de religion scientiste, d'une foi totale dans les pouvoirs illimités de l'esprit humain : grâce à la science et à la technologie, tous les problèmes seraient toujours surmontés. Cette « arrogance » anthropocentrique était considérée par David Ehrenfeld 84 comme la cause première de la crise écologique. Sous-évaluant la complexité de la nature, en la modélisant à partir d'un nombre limité de variables, imaginées suffisantes pour résoudre les problèmes de mise en œuvre d'une nouvelle technologie, elle favoriserait les enchaînements d'événements indésirables accompagnant les tentatives de contrôle de la nature 85. En outre, pour Ehrenfeld, de cette arrogance découlait une attitude de « conservation » considérant les entités naturelles exclusivement comme des « ressources » utiles. Une telle réduction impliquait la négation de toute valeur qui ne serait pas traduisible en termes économiques, et pourrait générer une hiérarchisation des entités naturelles en fonction de leur seule valeur économique 86. Aussi Ehrenfeld n'hésitait-t-il pas à souligner la contradiction intrinsèque de l'idée de protection de la nature dans le contexte d'un tel humanisme: « There is no true protection for Nature within

- 83 Edward Max Nicholson, Conservation, *in* Edgar Barton Worthington (ed.), *The Evolution of IBP* (Cambridge: Cambridge University Press, 1975), 12-14. Les recherches sur la conservation de la nature suscitèrent moins d'intérêt chez les scientifiques que la mesure de la productivité des écosystèmes, peut-être en raison des relations complexes et peu satisfaisantes qui s'établirent entre le PBI et l'UICN, en dépit de l'investissement dans le PBI du médecin et écologue français François Bourlière, président de l'UICN de 1963 à 1966; voir Holgate, *op. cit. in* n. 40, 93-96.
- 84 David Ehrenfeld, *The Arrogance of humanism* (New York: Oxford University Press, 1978). Paradoxalement, selon Ehrenfeld, cet humanisme qui se veut laïque a ses origines dans l'anthropocentrisme chrétien, qui considère que tout ce qui existe a été créé pour le bénéfice de l'humanité, et affirme la supériorité de l'homme sur le reste de la création. Déchristianisé, ce fondement idéologique continue de couler dans les veines de l'humanisme moderne (7-8). Voir aussi Julian Huxley, *Religion without revelation* (New York: Harper, 1957).
- 85 Ehrenfeld, *op. cit. in* n. 84, 108, 125-129. Il est important de noter que la modélisation des écosystèmes s'est développée de façon intense aux États-Unis dès la fin des années cinquante. Voir notamment Frank Benjamin Golley, The ecosystem concept : A search for order, *Ecological research*, 6 (1991), 129-138.
- 86 Ehrenfeld, op. cit. in n. 84, 176-211. Voir aussi Aldo Leopold, Almanach d'un comté des sables, 1^{re} éd.: 1949 (Paris : Aubier, 1995).

the humanist system – the very idea is a contradiction in terms ⁸⁷. »

L'environnementalisme ne s'inquiétait pas seulement des perturbations locales, mais aussi des effets globaux de la croissance démographique sur les équilibres écologiques et sociaux. C'est Paul Ralph Ehrlich, un biologiste américain, qui lança en 1968 l'expression « la bombe démographique », en plaçant l'explosion de la population humaine au cœur de la crise écologique contemporaine 88. Ehrlich rappelait que si l'accroissement de la population mondiale n'était pas freiné, l'augmentation de la demande alimentaire impliquerait une profonde modification de l'environnement : des déforestations et l'artificialisation d'écosystèmes jusque-là marginaux seraient nécessaires pour augmenter les surfaces cultivables, ce processus s'accompagnant d'une utilisation massive de pesticides et fertilisants. D'où des effets dévastateurs sur les équilibres climatiques et sur la diversité de la vie de la planète 89. Les relations entre nations à la recherche de ressources en diminution se dégraderaient au point que des guerres éclateraient. Afin d'éviter de tels scénarios, Ehrlich prônait un contrôle rigoureux de la croissance démographique et de ses impacts, une augmentation de la production alimentaire conduite en minimisant les effets sur l'environnement, et la restauration des écosystèmes détériorés 90.

^{87 -} Ehrenfeld, op. cit. in n. 84, 202. Voir aussi David Ehrenfeld, Beginning again: People and nature in the new millenium (New York: Oxford University Press, 1993), 117-

^{88 -} Ehrlich, op. cit. in n. 73.

^{89 -} Ibid., 48-53, 60-61, 95-99.

^{90 -} *Ibid.*, 131. Cette vision néomaltusienne a été critiquée, et continue de l'être, par ceux qui considèrent que la croissance démographique s'est toujours accompagnée de révolutions technologiques qui ont permis de disposer de ressources de substitution (voir Julian Lincol Simon, *L'Homme*, notre dernière chance: Croissance démographique, ressources naturelles et niveau de vie (Paris: PUF, 1985); Nancy Birdsall, Another look at population and global warming, in *Population*, environment and development: Proceedings of the United Nations expert group meeting on population, environment and development, United Nations Headquarters, 20-24 January 1992 (New York: United Nations, 1994), 39-54; Gunnar Myrdal, Economics of an improved environment, in Barbara Ward, René Dubos, et al., Who speaks for Earth? (New York: W. W. Norton & Company Inc., 1973), 67-105), ce qui n'a pas modifié la position de Paul Ehrlich (voir Paul Ralph Ehrlich, Anne Howland Ehrlich, *The Dominant animal: Human evolution and the environment* (Washington: Island Press, 2008), 207-210).

1965-1980 : Le développement s'affirme, puis s'imagine durable

En même temps que l'environnementalisme, appuyé par une écologie florissante, posait la question globale du devenir de la nature, les relations entre les pays développés et les autres étaient remises en question, dans un contexte de décolonisation. En 1965 fut créé le Programme des Nation unies pour le développement, pour apporter une assistance économique, technique et financière aux pays en voie de développement, alors appelés « sous-développés » 91. De son côté, l'Unesco, en coopération avec l'UICN et le PBI, mit en chantier une conférence à la fois intergouvernementale et scientifique, qui constitua un tournant majeur de la réflexion internationale. Cette conférence de la biosphère eut lieu à Paris, en 1968 92. Tout en constatant que la biosphère a une capacité d'autorégulation élevée, la conférence souligna que cette capacité a des limites qui risquaient d'être dépassées. L'augmentation du dioxyde de carbone dans l'atmosphère, conséquence des activités industrielles, fut (déjà) dénoncée comme une cause de l'augmentation de la température atmosphérique et océanique, avec des conséquences néfastes sur les dynamiques écologiques de la planète 93. Prenant acte de cette anthropisation croissante et inquiétante de la nature, la conférence, en syntonie avec la conception de Pinchot, préconisa l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, en prélevant la « rente » sans dévaloriser le « fond » du capital naturel 94. La conclusion du rapport final est on ne peut plus claire:

« En traitant à la fois de l'utilisation et de la conservation des ressources de la biosphère, la Conférence a cherché à résoudre ce qui, à première vue semble être une contradiction entre la consommation et la préservation des ressources du milieu. Une

92 - Conférence intergouvernementale d'experts sur les bases scientifiques de l'utilisation rationnelle et de la conservation des ressources de la biosphère (Paris : Unesco, 1970).

93 - Ibid., 46.

^{91 -} C'est cette même structure onusienne qui, au Sommet du millénaire (2000), a réussi à faire adopter par 189 nations les objectifs du millénaire pour le développement : parmi lesquels la réduction de la pauvreté et de la mortalité infantile, la promotion de l'éducation et l'assurance d'un environnement durable.

^{94 -} Ibid., 125, 135, 148 ; voir aussi Jacques Grinevald, La Biosphère de l'anthropocène : Climat et pétrole, la double menace. Repères transdisciplinaires (1824-2007) (Chêne-Bourg – Genève : Georg Éditeur, 2007).

solution semble avoir été trouvée : ce serait de donner une base scientifique aux décisions, afin d'obtenir une action rationnelle, et de reconnaître que la conservation, si elle implique la préservation, en est généralement venue à signifier la bonne utilisation des ressources ⁹⁵. »

La filiation de la Conférence de la biosphère avec le PBI et l'UICN est indiscutable, ce dont témoigne le fait que la présidence de la conférence avait été confiée à François Bourlière 96. Cependant, la démarche de l'UICN était largement focalisée sur les espaces protégés, mis à l'abri des hommes, tandis que les recherches du PBI avaient tendance à traiter l'homme comme un facteur « externe » vis-à-vis des écosystèmes. La Conférence de la biosphère remit l'homme au centre. Elle souligna que le PBI devrait être suivi par un programme intergouvernemental développant une approche plus complète, intégrant l'écologie humaine, et elle appela solennellement au montage d'un tel programme 97. Ce fut fait en 1971, avec le lancement du Programme sur l'homme et la biosphère (Man and biosphere, MAB). Concrétisation tardive du vœu de la conférence technique de Lake Success, ce programme a privilégié la création de « réserves de biosphère », espaces destinés à des recherches interdisciplinaires devant produire des bases scientifiques pour la conservation et l'utilisation rationnelle de la nature, et destinés en même temps à des activités éducatives 98, puis, de façon de plus en plus explicite, au développement des populations vivant dans ces espaces. La Conférence de la biosphère avait en effet élaboré une nouvelle vision du développement, qui préfigurait le concept de « sustainable development 99 ». Elle avait pour objectif la recherche des bases scientifiques de ce développement, imaginé pouvoir concilier préservation et conservation. Elle ne pouvait donc se démarquer d'une posture scientiste, y compris dans sa vision du rôle des sciences humaines, seules à même d'apporter une « sagesse » hors de portée

^{95 -} Conférence intergouvernementale..., op. cit. in n. 92, 265.

^{96 -} Michel Batisse, The silver jubilee of MAB and its revival, *Environmental conservation*, 20/2 (1993), 107.

^{97 -} Conférence intergouvernementale..., op. cit. in n. 92, 233, 240-241.

^{98 -} Il ne faut pas oublier que, créée grâce à une implication forte de l'Unesco, l'UIPN affichait comme priorité l'éducation, sujet auquel fut consacrée une grande partie de la conférence technique de Lake Success.

^{99 -} Batisse, op. cit. in n. 96, 108.

des sciences de la nature, comme en témoigne ce passage du rapport final :

« Bien que la connaissance des faits dérivés des sciences biologiques et physiques soit indispensable, de même que celle des techniques qui se fondent sur ces faits, cette connaissance n'est pas, en elle-même, synonyme de sagesse. Les sciences sociales doivent également être prises en considération, en raison du rôle joué par l'économie, la politique, l'administration, le droit, la sociologie et la psychologie, car l'homme est l'élément clé de la biosphère 100. »

Ouatre ans plus tard, à Stockholm, la Conférence des Nations unies sur l'environnement humain posa les bases du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), destiné à traiter l'ensemble des questions liées aux équilibres écologiques mondiaux, en apportant un soutien scientifique et technique aux gouvernements, afin de parvenir à un consensus international sur les questions environnementales. À la suite de la conférence de Stockholm, l'UICN s'engagea dans la préparation, avec le PNUE et le World wildlife fund (WWF), de la stratégie mondiale de la conservation. Publiée en 1980, la *Stratégie* fut le premier document international officiel où apparut l'expression « sustainable development », traduite par le syntagme « développement durable » dans la version française 161. La Stratégie, à la recherche d'un « nouvel ordre économique international » (section 1, § 2), voyait dans la conservation et dans le développement deux aspects interdépendants : le développement économique permet d'améliorer l'existence des hommes, et la conservation permet au développement de pouvoir accéder durablement aux ressources de la biosphère (1.5; 1.10). Dans ce contexte, le « développement » était défini comme « la modification de la biosphère et l'emploi des ressources humaines, financières, vivantes et non vivantes, pour satisfaire aux besoins des hommes et améliorer la qualité de leur vie » (1.3), et la « conservation » comme « la gestion de l'utilisation par l'homme de la biosphère de manière que les générations actuelles tirent le maximum d'avantages des ressources vivantes tout

^{100 -} Conférence intergouvernementale..., op. cit. in n. 92, 265.

^{101 -} Le document, préparé par l'UICN, avec la coopération du PNUE et du WWF, ainsi que celle de la FAO et de l'Unesco, a pour titre : *Stratégie mondiale de la conservation : La conservation des ressources vivantes au service du développement durable* (Gland (Suisse) : UICN, 1980).

en assurant leur pérennité pour pouvoir satisfaire aux besoins et aux aspirations des générations futures » (1.4). Cette perspective, parfaitement « pinchotienne », était présentée avec un souci éthique, le texte reprenant l'expression classique : « Nous n'avons pas hérité la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants » (1.5). En outre, selon la *Stratégie*, l'humanité, devenue désormais un facteur important de l'évolution, n'a pas l'obligation morale d'agir avec prudence vis-à-vis de ses seuls descendants, mais aussi par rapport aux autres espèces. En effet, est-il expliqué (3.2), il n'est pas possible de prévoir quelles espèces seront fondamentales pour notre développement futur, ni lesquelles pourront jouer un rôle clé dans les équilibres des systèmes naturels futurs. Ainsi, la préservation de la nature, dans toute sa diversité, devenait utile, par subordination, à la conservation.

Les principes du développement durable : Un nouvel ordre politique mondial, appuyé sur les sciences de la nature

Le concept de développement durable a fait l'objet d'une élaboration progressive, au travers de la production de textes internationaux, depuis la conférence de Stockholm (CNUEH, Stockholm, 1972) jusqu'au Sommet mondial sur le développement durable (SMDD, Johannesburgh, 2002), en passant par la Stratégie mondiale de la conservation (1980), le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED, 1987) 102 et la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED, Rio de Janeiro, 1992), où fut signée la Convention sur la diversité biologique (CDB). Élaborés tout au long de quatre décennies, les déclarations et accords internationaux ainsi produits doivent être considérés comme un seul corpus, en passe d'être élargi à la prochaine Conférence des Nations unies sur le développement durable (CNUDD, Rio + 20) qui se tiendra à Rio de Janeiro au mois de juin 2012.

^{102 -} Nous nous référons à la version française du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED), publiée en 1988 sous le titre : *Notre avenir à tous* (Montréal (Québec, Canada) : Les éditions du Fleuve).

Le nouvel ordre économique international porté par le modèle du développement durable est fondé sur un constat : l'existence d'une crise à la fois environnementale et économique qui menace l'intégrité des systèmes écologiques et la santé des populations humaines 103. Áfin de surmonter cette crise, les programmes de développement ne peuvent plus se limiter à la seule dimension économique, mais devraient intégrer les dimensions écologique et sociale pour garantir le bien-être des populations humaines 104, les aides financières et scientifiques étant conçues pour permettre aux pays en voie de développement d'optimiser leurs processus productifs et, à terme, d'éliminer la pauvreté ¹⁰⁵. Le développement durable devrait à la fois permettre la « conservation » des ressources naturelles et une distribution égalitaire des fruits de la croissance économique 106, à condition que la pression démographique soit contrôlée afin de préserver la biodiversité maximale de la planète 107.

Les populations, indépendamment de leur appartenance culturelle ou sociale, devraient être en mesure de satisfaire leurs besoins essentiels (alimentation, santé, éducation, emploi...) ¹⁰⁸. Il conviendrait donc que les décisions politico-économiques prennent réellement en compte les facteurs écologiques ¹⁰⁹, de même que les nouvelles technologies, par exemple celles qui permettraient de lutter contre les changements climatiques ¹¹⁰. Le principe de précaution s'imposerait comme le principe moral guidant toute action humaine, afin d'éviter de porter préjudice aux popu-

- 103 Conférence des Nations unies sur l'environnement humain (CNUEH), 1972, Déclaration, Préambule § 3, 4, Principes 2, 4.
- 104 Ibid., Principes 10, 13, 14, 15; CMED, op. cit. in n. 102, 43-48, 72-76, 93-94.
- 105 Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED), 1992, Déclaration, Principes 6, 7, 9; CBD, UNEP, Handbook of the Convention on biological diversity (Londres: Earthscan Publications, 2001), art. 12, 13, 15, 16, 17, 18.
- 106 CMED, op. cit. in n. 102, 61-63, 232-240, 249-259; CNUED, op. cit. in n. 105, Principes 8, 9.
- 107 CNUEH, op. cit. in n. 103, Préambule § 5, Principe 16 ; CMED, op. cit. in n. 102, 10, 65-67, 125-128.
- 108 CNUED, op. cit. in n. 105, Principes 1, 5; Rapport du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD), 2002, Déclaration, Principes 18, 19.
- 109 CNUED, op. cit. in n. 105, Principes 7, 10; SMDD, op. cit. in n. 108, Plan III, 20 et XI, 138, 139.
- 110 Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), 1992, art. 2, 4 (b, c, f, g), 5 ; Daniel Sitarz (ed.), AGENDA 21 : The Earth summit strategy to save our planet (Boulder (Colorado) : EarthPress, 1993) (abrégé ci-après Ag. 21), 9.2, 9.6, 9.7, 9.8, 9.11, 9.12.

lations et de dégrader l'environnement ¹¹¹. En revanche, si dégradation il y a, le principe du pollueur-payeur devrait permettre à la collectivité de ne pas subir passivement les dommages à son environnement ou à son bien-être, mais de bénéficier de compensations à la charge des pollueurs. Mieux, l'internalisation des coûts de la protection environnementale devrait être effective dans toute activité économique ¹¹². Enfin, les populations devraient être informées des projets économiques qui peuvent mettre en péril leurs intérêts et avoir le pouvoir de les refuser; plus globalement, le développement durable implique la mise en place, au niveau planétaire, d'un système réellement démocratique, qui permette aux populations de décider de leur avenir en intervenant directement dans les décisions économiques et environnementales ¹¹³.

L'approche écosystémique a été mise en avant, en tant qu'outil le plus adapté pour garantir à la fois l'intégrité des systèmes écologiques, la gestion équilibrée du développement et le bien-être des populations 114. Globalement, la communauté internationale s'appuie de plus en plus sur les scientifiques pour éclairer sa compréhension de l'état de la planète et anticiper ses évolutions possibles. L'exemple le plus connu en est évidemment le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), créé en 1988, sous l'égide de l'Onu, par l'Organisation météorologique mondiale et le PNUE. Ce groupe d'experts scientifiques a pour mission d'évaluer les informations scientifiques, techniques et socio-économiques relatives au changement climatique, et d'élaborer les scénarios d'évolution les plus plausibles, en fonction des éléments faisant consensus au sein de la communauté scientifique. Moins connu du grand public, le Millennium ecosystem assessment a mobilisé, de 2001 à 2005, plus de 1 300 experts, à la demande du secrétaire général des Nations unies, pour évaluer les conséquences des modifications des écosystèmes sur le bien-être humain et pour préciser les bases scientifiques sur lesquelles s'appuyer pour restaurer, conserver ou renforcer l'usage durable des écosystèmes 115. Le titre du rapport

^{111 -} CNUED, op. cit. in n. 105, Principe 15; SMDD, op. cit. in n. 108, Plan X, 109.

^{112 -} CNUED, op. cit. in n. 105, Principe 16.

^{113 -} CNUEH, op. cit. in n. 103, Préambule § 7, Principe 1; CMED, op. cit. in n. 102, 10, 396-398, 404; CNUED, op. cit. in n. 105, Principe 10; Ag. 21, op. cit. in n. 110, 263-264, 296-298; SMDD, op. cit. in n. 108, Principes 15, 31; Plan XI, 138, 139. 114 - Voir 5° COP, Décision V/6, Nairobi, in CBD, UNEP, op. cit. in n. 105.

de synthèse publié en 2005, Ecosystems and human well-being, fait un lien direct entre l'objectif essentiel de l'humanité et les systèmes écologiques formant le tissu de la biosphère. Définitivement, semble-t-il, la communauté internationale ne peut plus imaginer l'avenir de l'humanité sans l'appui de l'écologie.

Conclusion

Dès le XIX^e siècle, Marsh, au terme d'une démarche scientifiquement fondée, avait identifié certains des processus constitutifs de ce que nous nommons aujourd'hui la crise environnementale. Il montrait que le progrès se concrétisait par une guerre contre l'ordre de la nature, et que l'usage irrationnel des ressources naturelles était la cause première d'une détérioration inéluctable du climat et des équilibres naturels. L'analyse débouchait sur un cri d'alarme : ces changements pourraient avoir des répercussions néfastes pour l'espèce humaine et la planète tout entière.

Pinchot et Muir se situaient dans la lignée de Marsh; toutefois, il existait, entre les deux âmes du mouvement environnementaliste américain, une irréductible opposition philosophique, éthique et politique. Selon Muir 116, la « *smiling philantropy* » de Pinchot cachait des intérêts corporatistes, tandis que celui-ci voyait dans l'attitude de Muir l'expression d'un « *sentimental nonsense* 117 ». La fracture entre le pragmatisme conservationniste de Pinchot et l'idéal préservationniste de Muir n'a jamais été surmontée. Pour les héritiers de Pinchot, la nature est un « objet » au service des humains et l'homme est le seul « sujet » en mesure d'attribuer sens et valeur à la nature. Pour les héritiers de Muir, en revanche, la nature, même si elle permet la subsistance de l'humanité, possède avant tout une « valeur intrinsèque », tout à fait indépendante de toute évaluation, intérêt et nécessité humains, car son existence est une fin en soi.

Lors de la fondation de l'Union internationale pour la protection de la nature, les préservationnistes ont sans doute espéré œuvrer pour la sauvegarde de la nature sauvage, mais ils signaient un texte clairement conservationniste. Certes, aujourd'hui encore,

^{115 -} Millennium ecosystem assessment, *Ecosystems and human well-being : Synthesis* (Washington, D.C. : Island Press, 2005).

^{116 -} John Muir, The Hetch Hetchy Valley, Sierra Club Bulletin, VI/4 (January 1908).

^{117 -} Voir William C. Everhart, *The National park service* (Washington: Praeger Publishers, 1972), 16.

des organisations non gouvernementales tentent de soustraire des lambeaux de *wilderness* à l'emprise du « progrès », mais, en obtenant la protection de quelques espaces alibis, elles favorisent, paradoxalement, partout ailleurs, l'artificialisation et la fragilisation accélérée des écosystèmes. Rares furent ceux qui comprirent que l'« économicisation » de la nature impliquerait la marginalisation, dans le débat politique, des valeurs autres qu'instrumentales. De fait, aujourd'hui, des tentatives de « monétarisation » des composantes de la biodiversité n'accordent une valeur intrinsèque qu'à une fraction dérisoire de l'ensemble des espèces, comme une concession faite aux préservationnistes pour qu'ils ne s'irritent point trop ¹¹⁸.

Dans un contexte de prise de conscience généralisée de l'existence d'une crise environnementale, la communauté scientifique est à la recherche d'un juste positionnement. Au cœur du mouvement international pour la protection de la nature, les scientifiques n'ont cessé d'alerter l'opinion publique sur les risques que les activités humaines font courir au monde vivant. Au début du xxe siècle, ils s'inquiétaient surtout du risque de disparition d'espèces et d'espaces ayant un « intérêt scientifique ». Au fil du temps, notamment grâce au développement de l'écologie qui apportait un cadre conceptuel à l'idée d'équilibre de la nature et des méthodes pour en caractériser les perturbations 119, la communauté scientifique a retrouvé l'attitude de Marsh : alerter sur le risque de changements écologiques préjudiciables à la biosphère, humains compris. Parallèlement, la communauté internationale a admis la légitimité du rôle de veille et d'alarme des scientifiques 120. Mais les sciences de la nature, et tout particulièrement l'écologie, vivent actuellement

- 118 Voir à ce sujet le rapport de la commission présidée par Bernard Chevassus-au-Louis, Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes : Contribution à la décision publique (Centre d'analyse stratégique, Premier ministre, avril 2009).
- 119 Voir Patrick Blandin, *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité* (Versailles: Quæ, 2009), 36-42; Id., Ecology and biodiversity at the beginning of the twenty-first century: Towards a new paradigm?, *in* Astrid Schwarz, Kurt Jax (eds.), *Ecology revisited: Reflecting on concepts, advancing science* (Dordrecht: Springer, 2011), 205-214.
- 120 La création du GIEC en est la preuve, ainsi que la décision, prise en novembre 2008, de créer un organisme équivalent concernant la biodiversité, l'Intergovernmental science policy platform on biodiversity and ecosystem services (IPBES). Cette décision fait suite à un processus initié lors de la conférence internationale qui s'est tenue à Paris en janvier 2005, « Biodiversité : Science et gouvernance ».

un changement de paradigme majeur ¹²¹. Longtemps a prévalu un discours selon lequel la nature serait « naturellement » en équilibre, si les humains n'en perturbaient l'harmonie. Désormais, toutes les sciences démontrent que la Terre a été, est et sera perpétuellement en changement. Jusqu'à présent, la vie, fruit et acteur du changement planétaire, ne s'est maintenue qu'en changeant, grâce à ses capacités d'adaptation, entièrement dépendantes de sa diversité. Fondé sur le paradigme du cochangement de la vie et de la planète qui l'abrite, l'objectif de la société humaine ne devrait-il pas être, en conséquence, d'assurer l'adaptabilité durable de la biosphère en œuvrant pour empêcher son artificialisation définitive ¹²² ?

Le modèle du développement durable, préfiguré par le positionnement philosophico-politique de Pinchot et de Roosevelt, n'a pas permis de transcender l'opposition préservation-conservation. Il présente en effet deux contradictions majeures, qui se situent bien au-delà de la simple figure rhétorique de l'oxymore que constitue la juxtaposition des idées de développement, qui implique le changement, et de durabilité, qui suppose la constance. Si ces contradictions ne sont pas surmontées, le développement durable restera dans l'empyrée des utopies longtemps, sinon toujours, ou elles en détermineront l'échec 123. Elles produisent en effet une double-tension, sur les plans éthique et politique. Nous pouvons les résumer ainsi : « Conserver les ressources naturelles n'est pas préserver la Nature » et : « Le bien-être des populations et l'intégrité de la biodiversité ne coïncident pas avec l'intérêt de groupes économiques dont le seul objectif est celui de générer le plus rapidement possible des profits sans tenir compte de la résilience des écosystèmes et de la redistribution équitable des richesses produites. »

La première contradiction est d'ordre éthique. Anthropocentrique, le développement durable établit une relation asymétrique entre les hommes et le reste de la Nature, fortement exprimée à

^{121 -} Voir Blandin, op. cit. in n. 119, 51-55.

^{122 -} Voir Patrick Blandin, Développement durable ou adaptabilité durable ? De la nécessité d'une éthique évolutionniste, *in* Patrick Matagne, *Les Enjeux du développement durable* (Paris : L'Harmattan, 2005), 27-45.

^{123 -} Voir Donato Bergandi, Lo sviluppo sostenibile tra utopia e realtà politica, in Almo Farina, Massimo Russo, I Nuovi paradigmi dello sviluppo : Scienze sociali e scienze ecologiche a confronto (Trieste : Goliardica editrice, 2009), 9-36.

la conférence de Stockholm : « Les hommes sont ce qu'il v a de plus précieux au monde 124. » Cependant, la Convention sur la diversité biologique a greffé sur ce substrat anthropocentrique un bourgeon écocentrique : elle s'est risquée à reconnaître une valeur non instrumentale à la biodiversité. En son préambule, en effet, les États signataires se sont déclarés conscients non seulement de la valeur de la diversité biologique sur les plans environnemental, génétique, social, économique, scientifique, éducatif, culturel, récréatif et esthétique, mais aussi de sa valeur intrinsèque. Il y a là comme une trace fossile de l'éthique préservationniste. Dans la réalité, les valeurs anthropocentriques l'emportent continuellement. Qui plus est, l'utilitarisme économique a généralement la suprématie sur l'ensemble des autres formes d'utilitarisme, récréatif, esthétique ou scientifique. Le risque persiste donc d'un anthropocentrisme destructeur 125. Soutenir à la fois la valeur intrinsèque des systèmes naturels et leur valeur économique relève donc d'un bricolage idéologique, nullement d'une vision politique nouvelle des relations hommenature : le développement durable est un oxymore éthique.

La seconde contradiction ne se limite pas seulement à exprimer la distance qui sépare l'idéal de la réalité : elle reflète un des aspects les plus déroutants du modèle du développement durable. Le « nouvel ordre économique international » que concrétiserait le développement durable devrait assurer l'égalité d'accès de chacun aux ressources naturelles, financières et culturelles, indépendamment du sexe, de l'âge ou de la condition sociale. La réalisation du développement durable passe donc par l'expansion, au niveau mondial, d'un modèle politique réellement démocratique, qui garantisse la participation effective, et la plus directe possible, des populations aux processus décisionnels politico-économiques et sociaux. Il faudrait

- 124 CNUEH, op. cit. in n. 103, 5. Voir aussi la position de Miguel A. Ozorio de Almeida: « [...] The subject for whom environment is to be preserved or improved is man and his legitimate interests. » (Id., Economic development and the preservation of environment, in Development and environment: Report and working papers of a panel of experts convened by the Secretary general of the United nations conference on the human environment, Founex, Switzerland, June 4-12, 1971 (Paris The Hague: Mouton, 1972), 113.
- 125 Un écocentrisme misanthropique, valorisant davantage le système écologique planétaire que les humains, en est le contrepoint. Voir Donato Bergandi, Écologie, éthique et holisme ontologique, *in* Anne Fagot-Largeault et Pascal Acot, *L'Éthique environnementale* (Évreux : Sciences en situation, 2000), 65-79.

à tout le moins des systèmes de régulation permettant d'éviter toute distorsion des marchés due à des positions avantageuses acquises par des sociétés transnationales. Il y a là un redoutable problème de gouvernance, dont Pinchot et Roosevelt étaient parfaitement conscients. Aujourd'hui, le besoin est évident d'une gouvernance transparente, nationale et plus encore internationale, posant des règles environnementales et sociales qui expriment la volonté des populations et ne soient pas le résultat des pressions de groupes industriels et financiers sur des politiciens oublieux des intérêts des citovens qui les ont élus, ou encore inféodés aux intérêts de groupes industriels et financiers oublieux de la finitude écologique de la planète 126. Autrement, le modèle de développement actuel continuant de durer, la biosphère continuera de perdre son potentiel évolutif, et l'oxymore du « sustainable development » se transformera en une sorte d'inefficace mantra religieux. À moins qu'il ne perdure comme instrument d'une très efficace intoxication publicitaire véhiculant l'idée que tout doit changer, alors que, dans la réalité, se poursuivrait un développement en contradiction avec le monde imaginaire du « devoir être durable ».

Remerciements. Nous remercions Jean-Marc Drouin et Stéphane Tirard pour leurs avis concernant une première version de cet article.

^{126 -} Pour le rôle joué par les groupes économiques transnationaux dans l'allocation des ressources financières et naturelles, dans la socialisation des pertes économiques et dans la détermination des politiques gouvernementales nationales et internationales, voir Noam Chomsky, World orders old and new (New York: Columbia University Press, 1994).